

# VILLE A VILLE

## Maladie de Lyme et prévention

---

### QUESTION INITIALE :

*«La métropole de Grand Nancy souhaiterait prévenir la maladie de Lyme, maladie assez fréquente dans l'Est de la France. Avez-vous déjà mis en place au sein de votre commune ou intercommunalité des actions à destination des agents des espaces verts par exemple ou bien des habitants ? »*

*Les réponses sont à adresser à Mikael André, Chef de projet santé, à l'adresse [mikael.andre@grand-nancy.org](mailto:mikael.andre@grand-nancy.org) en mettant en copie [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)*

---

### REPONSES DES VILLES-SANTE

#### Besançon

---

« Nous n'avons pas effectués d'actions spécifiques sur ce sujet, mais nous serions intéressés pour travailler sur une sensibilisation pédagogique sur ce thème auprès de nos agents et du grand public. »

Contact : Philippe Michal, [p.michal@aixlesbains.fr](mailto:p.michal@aixlesbains.fr)

#### Besançon

---

« Dans le cadre de ses missions d'information et de prévention en santé publique, la Ville de Besançon a pris l'initiative d'organiser, cette année, une campagne d'information et de prévention « grand public » sur les piqûres de tiques pour sensibiliser les Bisontins aux bonnes pratiques à adopter lors d'activités « nature ».

Cette campagne d'information et de prévention a pour objectif de faire connaître la tique et son mode de contamination, ainsi que les bons gestes pour prévenir ce risque.

Vous trouverez le détail des actions menées par la Ville de Besançon dans le dossier de presse ci-joint : [suivez-ce lien pour accéder au document](#)

Par ailleurs, la médecine du travail et la Direction des Espaces Verts de la Ville mènent des actions d'information et de prévention auprès des agents qui, par leur pratique professionnelle, sont davantage exposés aux risques de piqûres de tiques.

De plus, tous les maires de l'Agglomération du Grand Besançon ont reçu une affiche ainsi que le dépliant et ont été invités à relayer l'information auprès de leurs administrés.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. »

Contact : Véronique Cassard, Chargée de projet promotion de la santé, [veronique.cassard@besancon.fr](mailto:veronique.cassard@besancon.fr)

## Châteauroux

---

« le service Santé Publique de la Ville de Châteauroux intervient ponctuellement sur le thème de la Maladie de Lyme et mène des actions d'information et de sensibilisation auprès de la population, au cours de permanences effectuées par l'infirmière de prévention, dans différents quartiers de la ville.

Pendant ces interventions sont indiqués les lieux fréquents d'éventuelles contaminations, les vecteurs de transmission, les mesures de protection, le repérage et la conduite à tenir en cas de morsures par une tique.

A l'occasion de ces rencontres, des pinces tire-tique sont présentées, avec une démonstration de la manipulation pour extraire le parasite et un flyer récapitulatif de recommandations (production interne) est remis à l'issue des échanges.

Nous utilisons également comme support la brochure "Maladie de Lyme" éditée par Santé Publique France et commandées auprès de leurs service.»

Contact : Anne David, Infirmière, Service Santé Publique, Direction Enfance, Education-Jeunesse et Santé Publique  
[anne.david@chateauroux-metropole.fr](mailto:anne.david@chateauroux-metropole.fr)

## Marseille

---

« Je vous conseillerai de contacter le CNEV (Centre National d'Expertise sur les Vecteurs), M.Yvon PERRIN de ma part=> [yvon.perrin@ird.fr](mailto:yvon.perrin@ird.fr) Cordialement.

Contact : Dominique Chanaud, Service de la santé publique et du handicap, [dchanaud@mairie-marseille.fr](mailto:dchanaud@mairie-marseille.fr)

## Montpellier

---

« La Ville de Montpellier n'a pas mis en place de mesure spécifique quant à la prévention des morsures de tiques à destination des agents des espaces verts ou de la population, étant dans une zone géographique plus épargnée. »

Contact : Floriane Aubin, Directrice du Service Communal d'Hygiène et de Santé, [floriane.aubin@ville-montpellier.fr](mailto:floriane.aubin@ville-montpellier.fr)

## Reims

---

« La Ville de Reims n'a pas mis en place de formation spécifique « Prévention de la maladie de Lyme » pour les agents de la Direction des Espaces verts.»

Contact : Sylvie LEBEAU-CAQUERET, Chef de service, Direction des Solidarités et de la Santé publique,  
[Sylvie.CAQUERET@mairie-reims.fr](mailto:Sylvie.CAQUERET@mairie-reims.fr)

## Toulouse

---

« Nous faisons de l'information autour des morsures de tiques dans le cadre de nos sessions de formation pour les assistants sanitaires des séjours vacances.

Les principaux messages de prévention sont résumés dans plaquette ci-joint produite par la nouvelle agence de santé publique.

Les assistants sanitaires ont également des consignes de surveillance des enfants.

Nous pensons intégrer ces informations dans notre module de formation à destination du personnel mairie (service éducation, enfance et loisirs..)

De même cela pourra faire partie des sujets à proposer dans les sessions de sensibilisation dans les quartiers « Politique de la ville » et dans les comités de quartier.»

[Suivre ce lien pour accéder au document joint](#)

Contact : Maya Laporte-Vergnes, Médecin, Service Communal d'Hygiène et de Santé Directrice du Service Communal d'Hygiène et de Santé, [maya.laporte-vergnes@mairie-toulouse.fr](mailto:maya.laporte-vergnes@mairie-toulouse.fr)